

d'État aux Affaires extérieures a déclaré qu'il étudiait avec ses collègues et avec le leader de la Chambre la possibilité de réserver une période de temps pour nous permettre de débattre le grave problème du Vietnam, qui inspire tant de crainte au Canada et au monde entier. Le secrétaire d'État s'est-il entretenu de cette affaire et peut-il nous dire si l'on pourra aborder sous peu cette question à la Chambre?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je ne puis guère en dire plus que le député. L'affaire est à l'étude et il se peut qu'avant la fin de la session, une occasion se présente.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Le gouvernement n'a-t-il pas eu suffisamment de temps, d'après le ministre, pour prendre une décision à cet égard? Ce n'est certes pas un domaine où le Canada devrait être à la remorque des autres nations. Notre Parlement doit avoir le droit d'exprimer ses vues à un gouvernement qui jusqu'à maintenant a manifesté une telle incertitude à cet égard que le monde entier ne sait qu'en penser.

L'hon. M. Martin: Je suis certain que le très honorable représentant, qui a eu la charge du gouvernement et qui saisit la différence entre les responsabilités de ceux qui siègent à la droite ou à la gauche de M. l'Orateur, comprendra que la situation est parfois moins simple qu'elle peut le paraître aux membres de l'opposition—comme je l'ai moi-même constaté.

Pour ma part, il ne me déplairait pas, je tiens à le souligner, de débattre la question, mais je voudrais me demander auparavant si c'est bien la meilleure chose à faire à tel moment donné. Je tiens à dire au très honorable représentant, comme il s'y attend, j'en suis certain, que le Canada ne traîne pas les pieds dans cette affaire. En réponse à une question du député de Burnaby-Coquitlam, l'autre jour, j'ai même expliqué qu'à bien des points de vue, je partageais l'avis du très honorable représentant lui-même.

Le Canada s'occupe activement de négociations avec un certain nombre de pays et s'il ne semble y avoir aucun progrès, si aucune solution de cessez-le-feu n'est en vue, il ne faut pas en blâmer entièrement les États-Unis. D'autres pays ne veulent guère d'un cessez-le-feu ou ne semblent pas pressés d'accepter les conditions qui permettraient d'aboutir à un cessez-le-feu. Le Canada, avec le Royaume-Uni et d'autres pays, est engagé dans un processus de discussions qui ne permet pas, en tous cas, qu'on cherche à faire croire que nous ne faisons pas tout notre

possible pour dénouer une situation où nous ne jouons pas le rôle principal. L'autre jour, à la Chambre anglaise, quelqu'un a demandé la tenue d'un débat. Le premier ministre britannique avait alors adopté une attitude un peu semblable à mon attitude actuelle et le très honorable représentant reconnaîtra, j'en suis certain, que la Grande-Bretagne a, dans ce domaine, une responsabilité au moins égale à celle du Canada.

Le très hon. M. Diefenbaker: Ce monologue a été très intéressant, mais il ne répond pas à la question: Pour quelle raison notre Parlement ne pourrait-il pas vérifier certaines démarches secrètes où le Canada s'est engagé et qui n'ont pas été révélées jusqu'à présent? Voici ma question à l'honorable représentant: qu'a-t-il voulu dire quand il a déclaré que les États-Unis n'étaient pas le seul pays à ne pas s'être acquitté de ses responsabilités au Sud-Vietnam?

Une voix: Il n'a pas dit cela.

Le très hon. M. Diefenbaker: Ce ne sont pas les paroles exactes de l'honorable représentant, mais mon interprétation personnelle. En somme, nous sommes des gens mûrs, et nous pouvons interpréter tout propos compréhensible. Quels autres pays refusent de jouer leur rôle pour assurer une trêve au Sud-Vietnam?

L'hon. M. Martin: Nous estimons qu'on devrait proclamer un cessez-le-feu et nous avons fait valoir ce point de vue auprès de toutes les parties intéressées. Aucun indice ne permet actuellement de croire que le gouvernement du Nord-Vietnam soit disposé à accepter un cessez-le-feu, ni que la Chine communiste l'y encourage.

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est très bien; c'est la réponse que je voulais.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. En raison des renseignements partiels que le ministre a donnés à la Chambre et de la déclaration embrouillée selon laquelle les États-Unis ne sont pas les seuls à blâmer, le ministre ne convient-il pas qu'une déclaration complète et sujette à débat contribuerait plus à tirer la situation au clair que ces déclarations embrouillées, qui ne peuvent que semer la confusion?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, tout ce que je puis dire à mon honorable ami, c'est que, lorsque j'ai fait à son intention une déclaration complète, lundi dernier, il y a trouvé à redire. J'espère que je ne serai pas mal compris de lui lorsque je dis que je